

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

MAIRE DE QUÉBEC ET PATRON? ÊTRE OU NE PAS ÊTRE, TELLE EST LA QUESTION!

Québec, le 9 janvier 2013 – Depuis qu’ont pris fin les rencontres d’échange d’information sur les régimes de retraite entre les syndicats de la Ville de Québec et le maire, Régis Labeaume profite de toutes les tribunes pour affirmer qu’il est le grand ‘boss’ et que les syndicats auraient tout intérêt à négocier directement avec lui, le patron.

Le hic, c’est que l’administration de la Ville ne reconnaît pas le maire comme le grand patron, pas plus qu’aucun élu d’ailleurs. C’est la position que les avocats de la Ville défendent, entre autre dans le dossier du prolongement de l’autoroute Robert-Bourassa, où M. Régis Labeaume a traité les fonctionnaires d’incompétents. Ils soutiennent dur comme fer que le Maire n’est pas un représentant de l’Employeur.

Ce double discours n’a pas sa raison d’être. Aussi, le maire devrait donc publiquement clarifier son rôle envers les employés de la Ville au lieu de jouer sur deux tableaux, au gré de ses intérêts. Il ne peut être patron quand ça lui tente et se défilé lorsque la situation nuit à son image de marque. La direction générale de la Ville a également le devoir de clarifier publiquement cette question : qui est le véritable patron à la Ville de Québec?

CONCERNANT LES RÉGIMES DE RETRAITE

Le maire de Québec alimente également abondamment le débat public sur l’avenir des régimes de retraite au Québec. Personne ne peut nier qu’il s’agit d’une question très complexe qui mérite qu’on s’informe et qu’on y réfléchisse avant de faire des déclarations à l’emporte-pièce qui nuisent au débat.

Or, Régis Labeaume a récemment déclaré, au sujet des régimes de retraite : « Tout ça coûte plus cher dans les villes et moi, je dis oubliez les fonctionnaires du gouvernement du Québec. C’est pas important pour l’instant parce que le coût des régimes de retraite dans leur cas est tellement pas cher à côté de celui des villes... quand vous aurez réglé celui des villes, dans 25 ans on pourra regarder ailleurs. »

Cette déclaration induit injustement les gens en erreur. En effet, le gouvernement du Québec ne capitalise pas ses régimes de retraite, ce qui a donc comme conséquence de les rendre dans un état beaucoup plus déficitaire que ceux des municipalités.

Au cours de la même entrevue, Régis Labeaume déclarait : « je pense que ce qu’on a à faire, c’est d’être très pédagogue, de bien expliquer à la population toute la mécanique financière des régimes de retraite et des fonds de pension »

Pour être pédagogue, c’est-à-dire pour pouvoir enseigner aux autres sur un sujet donné, il faut avoir des connaissances reconnues, être objectif et éviter la démagogie et le populisme.

C’est donc dans le but de bien informer la population que nous nous devons d’intervenir chaque fois que le Maire affirmera des choses qui sont fausses, comme nous l’avons fait lorsqu’il a déclaré à tort que les tables de mortalité utilisées à Québec étaient désuètes.

-30-